

# Les Tamouls vivant en Suisse craignent d'être renvoyés



Situation géographique du Sri Lanka.

**Depuis le 1er mars 2011, les Tamouls dont la demande d'asile a été rejetée doivent quitter la Suisse. Cette décision est manifestement prématurée, car la fin de la guerre, en 2009, ne signifie pas que les droits de l'Homme sont respectés au Sri Lanka.**

Selon l'OSAR (l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés), la situation dans le Sri Lanka d'après-guerre reste précaire, notamment dans la région Tamoul où la présence militaire est forte, ce qui incite ses habitants à quitter le pays encore aujourd'hui. « Le nord et l'est de l'île sont toujours le théâtre d'arrestations, d'enlèvements, de meurtres, de sévices sexuels, et de la disparition de dizaines de milliers de veuves et de femmes célibataires », souligne l'OSAR, dans un rapport daté du 22 septembre 2011.

Selon ce même rapport, 11'000 personnes ont été arrêtées en 2009 car soupçonnées d'appartenir au mouvement de libération des Tigres Tamouls, et placées dans des centres dits de « réhabilitation ». En juillet 2011, on estimait à environ 3'000 le nombre de personnes encore détenues dans ces centres. Pour l'heure, le gouvernement Sri Lankais refuse de publier la liste des noms des détenus. D'une façon générale, il rejette les accusations de violences, alors même que des exécutions filmées et photographiées par des médias étrangers prouvent le contraire.

Pour faire taire les critiques, le gouvernement Sri Lankais

déclare assurer les soins et la protection des Tamouls qui sont retournés au pays après des années d'exil, et il montre une version présentable des centres de réhabilitation aux diplomates étrangers en visite dans l'île.

### **Le rêve d'une nouvelle vie en Suisse**

Dans les pays européens, le nombre de Tamouls demandeurs d'asile a fortement diminué. Ils étaient de 470 en Suisse en 2011, contre 939 en 2010, et 1415 en 2009. Si le nombre de demandeurs a diminué, le nombre de Tamouls dont la demande d'asile a été rejetée a doublé.

En 2011, 175 Tamouls à qui la Suisse a refusé l'asile ont fait recours. Un de mes amis, appelé Thinesh, est l'un de ceux-là. Il passe beaucoup de temps à proximité des boîtes aux lettres de son bâtiment. Un jour, je lui ai demandé : « Tu attends un courrier avec de bonnes nouvelles? ». Il m'a répondu : « Je suis heureux quand je ne reçois pas de lettres » « Pourquoi? » « J'ai peur... Je m'attends toujours à de mauvaises nouvelles de la part de l'Office fédérales des Migrations de Berne. »

Il y a beaucoup de Tamouls qui s'inquiètent comme Thinesh. Lorsqu'ils sont arrivés en Suisse, ils ont appris la langue, ils ont cherché un emploi pour subvenir à leurs besoins, ils ont envoyé leurs enfants à l'école. Maintenant, ils rêvent de recommencer une nouvelle vie en Suisse. Pour eux, le Sri Lanka est une perle de l'océan Indien qu'ils ne peuvent plus enfilet dans leur collier!

**Sara**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**